CLASSE SEPTIÈME.

EAUX MINÉRALES NATURELLES.

EAUX ÉCONOMIQUES.

Eau de neige. Privée d'air et d'acide carbonique lorsqu'elle est récemment fondue.

Eau de pluie. Contenant de l'air, de l'acide carbonique et, suivant quelques chimistes, du muriate et du nitrate de chaux, mais seulement dans des quantités extrêmement petites.

Il faut recueillir celle qui tombe la dernière et loin des habitations.

Eau de fleuve et de rivière. Très-aérée, tenant le plus souvent en solution du sulfate, du carbonate et du muriate de chaux, du muriate de soude, du nitrate de chaux; elle est pure lorsqu'elle roule sur du sable; elle est chargée de différentes substances organiques lorsqu'elle appartient à de petites rivières dont le mouvement est lent.

Eau de source ou de fontaine. Contenant les mêmes matériaux que la précédente; souvent moins aérée.

Eau de puits. Peu aérée; contenant les sels indiqués, en quantité plus considérable que les précédentes; contenant aussi quelquefois du nitrate de potasse. Elle varie d'ailleurs selon qu'elle filtre à travers des couches calcaires, salines, argileuses ou siliceuses.

Eau de marais. Peu aérée, non limpide, d'une couleur jaunâtre; plus ou moins fétide; dégageant

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-147688-p0072-7 DFG

différens gaz hydrogènes; contenant une matière extractive.

Eau de mer. D'une saveur salée; contenant beaucoup de muriate de soude, de sulfate de chaux et de magnésie, beaucoup de matière animale.

EAUX MÉDICINALES.

Elles contiennent, en général, de l'acide carbonique, du gaz hydrogène sulfuré, des sulfures hydrogénés de potasse et de chaux, du carbonate et du sulfate de fer, différens sulfates alcalins et terreux, et surtout des sulfates de soude, de magnésie et de chaux; des muriates et surtout ceux de soude, de chaux et de magnésie; des nitrates de potasse et de chaux; des carbonates de chaux, de potasse, de soude et de magnésie; quelquefois des bitumes ou une matière animale albumineuse ou gélatineuse. Elles peuvent contenir un nombre plus ou moins grand de ces différentes substances et dans des proportions variées. C'est d'après la prédominance de tels ou tels corps qu'on les divise en *eaux acidules*, *salines*, *sulfureuses* et *ferrugineuses*. Elles sont froides ou thermales.

ORDRE PREMIER.

Eaux acidules.

D'une saveur piquante, aigrelette; dégageant beaucoup de bulles par l'agitation; rougissant le bleu de tournesol; formant avec l'eau de chaux un précipité blanc. Contenant beaucoup de gaz acide carbonique (souvent plusieurs fois le volume),

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-147688-p0073-3 DFG

conjointement avec du muriate de soude, du carbonate de soude, du carbonate de chaux et de magnésie, quelquefois aussi avec du sulfate ou du carbonate de fer. Froides ou thermales.

Eaux acidules froides. Température non supérieure à celle de l'atmosphère.

Les principales sont :

1°. *Celles de Bar, de Chadeldon, de Medague, de Mont-d'Or, de Saint-Myon, département du Puy-de-Dôme ;*

2°. *De Saint-Calmier, de Montbrison, département de la Loire ;*

3°. *De Langeac, département de la Haute-Loire ;*

4°. *De Sultzmatt, département du Haut-Rhin ;*

5°. *De Pougues, de Saint-Parize, département de la Nièvre.*

Eaux acidules thermales. Température variable de 25 à 70 centigrades+o.

Les plus accréditées sont :

1°. *Celles de Chatelguyon, de Clermont-Ferrand, de Mont-d'Or, département du Puy-de-Dôme. Les premières sont chaudes de* 30 *centigrades*+o, *les deuxièmes de* 25+o, *les troisièmes de* 44 *à* 46+o.

2°. *Les eaux de Dax, département des Landes, chaudes de* 25 *à* 27+o ;

3°. *Celles de Néris, département de l'Allier, chaudes de* 60+o.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-147688-p0074-9 DFG

ORDRE DEUXIÈME.

Eaux salines.

D'une saveur variée selon les sels qu'elles contiennent en plus ou moins grande quantité; précipitant d'une manière notable par les alcalis fixes, par l'ammoniaque, l'eau de chaux, le muriate de baryte, les sels liquides de plomb, de mercure et d'argent, par l'acide oxalique. Donnant par l'évaporation un nombre plus ou moins grand et des proportions variées de sulfates de chaux et de magnésie; de muriates de soude, de chaux et de magnésie; de carbonates de soude, de chaux et de magnésie (le maximum de ces substances est de 0,05); contenant quelquefois, en outre, du gaz acide carbonique, du gaz hydrogène sulfuré, mais dans de moindres proportions. Froides ou thermales.

Eaux salines froides. Température non supérieure à celle de l'atmosphère.

Les principales sont acidules; telles sont:

1°. *Les eaux de Sedlitz et de Saidzchütz en Bohême, contenant entre autres* 0,033 *de sulfate de magnésie;*

2°. *Les eaux de Seltz, contenant entre autres* 0,005 *de muriate de soude;*

3°. *Les eaux de Pyrmont sur le Weser, contenant entre autres* 0,07 *de muriate de soude et de magnésie;*

4°. *Les eaux d'Epsom, dans le comté de Surry en Angleterre, contenant entre autres* 0,03 *de sulfate de magnésie;*

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-147688-p0075-5 DFG

5°. *Les eaux de Balaruc, département de l'Hérault, contenant entre autres* 0,006 *de muriate de soude, et* 0,001 *de muriate de magnesie;*

6°. *Les eaux de Jarville, département de la Meurthe, contenant entre autres* 0,004 *de sulfate de soude et* 0,002 *de muriate de soude;*

7°. *Les eaux d'Aix, département du Mont-Blanc, contenant entre autres* 0,003 *de carbonate de chaux,* 0,002 *de sulfate de chaux.*

Eaux salines thermales. Température variable de 37 à 80 centigrades+o.

Les plus accréditées sont:

1°. *Celles de Bourbonne-les-Bains, département de la Haute-Marne, contenant entre autres* 0,005 *de muriate de soude, chaudes de* 46 *à* 69 centigrades+o;

2°. *Les eaux de Lamotte, département de l'Isère, contenant entre autres* 0,001 *de sulfate de magnésie, chaudes de* 80 centigrades+o;

3°. *Les eaux de Silvanès, département de l'Aveyron, contenant* 0,0005 *d'acide carbonique,* 0,0002 *de sulfate et muriate de soude et de magnésie, ainsi que de carbonate de fer, chaudes de* 38 centigrades+o;

4°. *Les eaux de Plombières, département des Vosges, contenant entre autres* 0,005 *de carbonate de soude, autant de sulfate de soude,* 0,0001 *d'albumine; chaudes de* 55 *à* 77 centigrades+o;

5°. *Les eaux de Luxeuil, peu chargées, etc.*

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-147688-p0076-0 DFG

ORDRE TROISIÈME.

Eaux sulfureuses.

D'une odeur fétide, analogue à celle des œufs putréfiés; d'une saveur désagréable. Déposant du soufre par le contact de l'air, par les acides sulfureux, nitreux, et muriatique oxygéné; jaunissant et noircissant l'argent; précipitant en noir avec le nitrate de mercure et les sels de plomb, en orangé avec le muriate de mercure suroxygéné. Contenant du gaz hydrogène sulfuré ou des sulfures hydrogénés de potasse et de chaux, et souvent plusieurs sulfates et muriates alcalins et terreux; quelquefois du gaz acide carbonique. Froides ou thermales.

Eaux sulfureuses froides. Dégageant du gaz hydrogène sulfuré par les acides, et précipitant presque toujours plus ou moins de soufre; température non supérieure à celle de l'atmosphère.

Les plus usitées sont celles d'Enguien, département de Seine-et-Oise.

Eaux sulfureuses thermales. Mêmes caractères; température variable de 22 à 75 centigrades +o.

Les plus usitées sont:

1°. *Celles d'Aix, département du Mont-Blanc;*

2°. *D'Arles, département des Pyrénées orientales;*

3°. *D'Aix-la-Chapelle, département de la Roer, chaudes de* 36 *à* 75 centigrades + o;

4°. *De Saint-Amand, département du Nord, chaudes de* 18 *à* 27+o;

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-147688-p0077-6 DFG

5°. *De Bagnères - Luchon, département des Hautes-Pyrénées, chaudes de* 30 *à* 62+0;

6°. *De Barrèges, même département, chaudes de* 41 *à* 56+0;

7°. *De Cauterets, même département, chaudes de* 22 *à* 65+0;

8°. *De Bonnes, département des Basses-Pyrénées, chaudes de* 26 *à* 37+0;

9°. *De Digne, département des Basses-Alpes, chaudes de* 27 *à* 50;

10°. *De Plombières, département des Vosges, etc.*

ORDRE QUATRIÈME.

Eaux ferrugineuses.

D'une saveur atramentaire; précipitant en rouge brun ou en noir avec l'infusion de noix de galles, et en bleu avec les prussiates alcalins seuls ou secondés par un acide oxygénant; se recouvrant à l'air d'une pellicule ferrugineuse irisée. Contenant du carbonate ou du sulfate de fer ordinairement dans les proportions de 0,0001 à 0,01; donnant encore à l'analyse des sulfates et des muriates alcalins et terreux, du gaz acide carbonique, et quelquefois du gaz hydrogène sulfuré. Froides ou thermales.

Eaux ferrugineuses acidules froides. Rougissant légérement le bleu de tournesol; précipitant abondamment avec l'eau de chaux; température non supérieure à celle de l'atmosphère.

Les plus usitées sont:

1°. *Celles de Bussang, département des Vosges;*

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-147688-p0078-2 DFG

2°. *De Spa, département de l'Ourthe;*

3°. *De Forges, d'Aumale, de Rouen, département de la Seine-Inférieure;*

4°. *De Chapelle-Godefroy, département de l'Aube;*

5°. *De Fontenelle, près Roche-sur-Yon, département de la Vendée;*

6°. *De Gondon, département du Loiret;*

7°. *De Hucheloup, département des Vosges;*

8°. *De Nancy, département de la Meurthe;*

9°. *De Sultz, département du Bas-Rhin;*

10°. *de Watweiler, département du Haut-Rhin, etc.*

Eaux ferrugineuses acidules thermales. Mêmes caractères; température variable de 30 à 50 centigrades +0.

Les plus connues sont:

1°. *Celles de Vichy, département de l'Allier, chaudes de 31 à 49+0;*

2°. *De Bourbon-l'Archambault, même département, chaudes de 40 à 51+0, etc.*

Eaux ferrugineuses sulfatées froides. Rougissant le bleu de tournesol; formant avec le muriate de baryte un précipité blanc, lourd, que l'acide muriatique ne peut dissoudre; donnant par l'évaporation des cristaux de sulfate de fer; ordinairement froides.

Les plus accréditées sont:

1°. *Celles de Passy, département de la Seine;*

2°. *De Provins, département de Seine-et-Marne;*

3°. *De Sermaise, département de la Marne;*

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-147688-p0079-0 DFG

4°. *De Caen, département du Calvados ;*

5°. *D'Alais, département du Gard ;*

6°. *De Segray, département du Loiret, etc.*

Eaux ferrugineuses sulfatées thermales. Température supérieure à celle de l'atmosphère.

Eaux de Plombières.

Eaux ferrugineuses acidules et sulfatées. Présentant les caractères des eaux ferrugineuses acidules et des eaux ferrugineuses sulfatées.

Eaux de Vals, département de l'Ardèche, etc.

CLASSE HUITIÈME.

MATÉRIAUX IMMÉDIATS DES CORPS ORGANISÉS (1).

Adipocire. En lames blanches, brillantes, argentées; inodore; d'une saveur fade; d'un aspect gras; fusible, inflammable. Insoluble dans l'eau froide; soluble dans l'alcool à 25+o bouillant, se précipitant ensuite en partie sous la forme de lames argentées; insoluble, *même à l'aide de la chaleur, dans l'alcool* à 10+o; soluble dans l'huile fixe à l'aide de la chaleur, et s'en séparant en partie par le refroidissement sous la forme de lames micacées lorsqu'elle est trop saturée. Soluble dans les huiles volatiles et dans l'éther.

On en trouve abondamment dans la cavité crânienne du physeter macrocephalus, *L.*

---

(1) Il ne s'agit pas ici des acides.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-147688-p0080-1 DFG